



ANIMATION - TECHNICIEN RIVIERE

Réunion 2012 du Comité de Pilotage

Le Comité de pilotage s'est réuni le Jeudi 12 Décembre 2013 à 9h30, dans les locaux du SIVB à AGNETZ.

Participants :

| Organisation | Nom | Prénom | Fonction |
|--|-------------|---------------|----------------------------|
| Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Brèche | COPEL | Alain | Président |
| Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Brèche | PROTHAIS | Jean | Vice-président |
| Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Brèche | REMBAUVILLE | Brigitte | Vice-présidente |
| Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Brèche | LE CORRE | Erwan | Technicien rivière |
| Syndicat Intercommunal de l'Arré | DUBOUIL | Bernard | Président |
| Syndic Intercommunal de la Haute Vallée de la Brèche | LEGAY | Alain | Président |
| Agence de l'eau Seine Normandie | MENVIELLE | Erwan | Chargé opérations rivières |
| Conseil Général de l'Oise | LOGEREAU | Cyril | Cater |

Partis concernés :

- Agence de l'Eau Seine Normandie, direction des vallées d'Oise
- Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Brèche
- Syndicat Intercommunal de l'Arré
- Syndicat Intercommunal d'entretien et d'aménagement de la Haute Brèche



Le poste de Technicien rivière du Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Brèche (SIVB) fait l'objet d'une convention entre l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et les 3 syndicats de rivière du bassin versant de la Brèche.

Ce Contrat d'Animation Rivière court du 01/01/2013 au 31/12/2018.

Conformément à la convention, le technicien est salarié du SIVB, il assiste le Syndicat Intercommunal de la Haute Vallée de la Brèche (SIHVB) 1 jour tous les 2 mois et le Syndicat Intercommunal de l'Arré (SIA) une journée par mois.

Le Comité de Pilotage se réunit chaque année pour suivre et valider les actions mise en œuvre par la cellule d'animation.

Celui-ci a pour objet le suivi de la bonne exécution des missions de la cellule d'animation.

A- Actions mis en œuvre en 2013 :

Le contrat d'animation prévoit les 5 catégories d'action suivantes :

1 – Elaboration, suivi et mise à jour du PPRE

L'étude hydromorphologique des cours d'eau du bassin versant doit permettre d'établir un programme pluriannuel de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau (PPRE).

La phase d'état des lieux et de diagnostic a pu être terminée au cours du premier semestre 2013. Le principal enjeu est le cloisonnement du cours d'eau par les ouvrages au nombre de 35, dont de nombreux anciens moulins.

Une phase supplémentaire de consultation des propriétaires d'ouvrage a été engagée au second semestre permettant de rencontrer la majorité des propriétaires, de les sensibiliser à leurs obligations réglementaires et de leur présenter les possibilités d'aide techniques et financières.

L'étude d'inventaire des zones humides à l'échelle du bassin versant s'est terminée en début d'année. Celle-ci permet une meilleure prise en compte de la préservation des zones humides, tant en terme de gestion de celles-ci (plan de gestion en élaboration à Clermont) que de préservation (intégration de la préservation de zones humides dans les documents d'urbanismes).

L'étude de l'espace de mobilité de la Brèche (portée par la Dreal), ainsi que l'atlas des zones inondables, permettront aussi de protéger les fonds de vallées pour assurer le bon fonctionnement des cours d'eau.

Différents acteurs locaux sont accompagnés dans leur projet, notamment l'émergence d'un plan de gestion de la zone humide des Marettes à Clermont, le projet d'effacement de l'ouvrage au

sein de l'usine de la SAR (le SIVB se porte AMO), les mesures compensatoires de travaux d'assainissement le long de la Béronnelle, les travaux à vocation piscicole des AAPPMA (Bulles, Avrechy, Agnetz et Clermont)...

2 – Gestion des travaux de restauration et de continuité écologique du PPRE

Le PPRE n'a pas encore été établi, trois principales actions ont été réalisées cette année :

-l'aménagement d'un abreuvoir à bovin sur le Ru de la Garde, ainsi que sur l'Arré à Avrechy par la commune, permettant d'envisager la généralisation de ce type d'aménagement en 2014,

-des travaux de diversification des écoulements et des substrats, ainsi que la remise en pente douce et la revégétalisation des berges sur 300m de la Brèche à Breuil le Vert (élaboration du projet, accords lois sur l'eau, marché public, réalisation des travaux).

-la renaturation complète de l'Arré sur 300m linéaire à St Just en Chaussée (recréation d'un lit mineur d'étiage) au printemps 2013.

3 – Mise en œuvre des actions du PTAP identifiées sur le territoire

Le PTAP prévoit la mise en œuvre d'un programme de restauration et de rétablissement de la continuité écologiques des cours d'eau du bassin versant. Ces actions correspondent aux objectifs de l'étude hydromorphologique et du futur PPRE.

4 – Missions spécifiques

L'année 2013 a permis la poursuite des travaux d'entretien tel que défini en 2010.

Ont été réalisés en 2013 la fin de la tranche d'entretien 2012 : les affluents pour 6,5km (le Ru du Rayon et le Fossé Ste Catherine) et la Brèche sur 10km entre Agnetz et Litz ; ainsi que le début de la tranche 2013 : la Brèche de St Gobain à Rantigny, jusqu'au moulin de Sailleville à Laigneville soit 4 km.

L'essentiel des travaux a été réalisé avec du personnel en insertion mis à disposition par l'AITT de St Juste en Chaussée et encadré par le technicien.

Un point d'étape sur les indicateurs qualité disponibles est réalisé dans le cadre de l'étude hydromorphologique. Un travail complémentaire visant à engranger les différentes sources de données est engagé avec les porteurs de projet, les gestionnaires de stations d'épuration, la fédération de pêche...

Une nuit de prospection n'a pas permis de découvrir de nouvelles populations d'écrevisses à pattes blanches sur le bassin. Seules des loches franches ont été observées à cette occasion en tête de bassin du Ru de la Garde.

Plusieurs individus de peupliers noirs sont connus, notamment de l'INRA, sur l'aval de la Brèche. Certains ont été multipliés et sont conservés dans un parc botanique à proximité de Redon.

Une surveillance générale des cours d'eau est assurée au fil des différentes activités du syndicat. Celles-ci a permis de signaler une petite pollution aux hydrocarbures sur la Brèche à Rantigny, ainsi qu'une douzaine de faits interdits et pénalisants pour le milieu (phytosanitaire en berge, busage, non-respect des obligations agricoles...).

5 – Missions communes aux animations milieux aquatiques

La sensibilisation aux milieux aquatiques passe par différentes opérations qui sont complémentaires avec les rencontres régulières des différents riverains et usagers des cours d'eau :

- un site internet mis à jour aussi régulièrement que possible au sujet du bon fonctionnement des cours d'eau et des activités du SIVB,
- l'animation de journées au bord des cours d'eau avec des associations ainsi que les élus locaux,
- des interventions en milieux scolaires (école primaire d'Agnetz, lycée de Nogent sur Oise, CFPPA d'Airion),
- l'accueil de stagiaires (lycée agricole, personnel d'une association d'insertion),
- présence sur des manifestations : fête communale d'Agnetz, forum des métiers Eco-nature à St Just,
- présentation des principales opérations par l'intermédiaire de la presse locale.

Enfin les missions du technicien concernent aussi la gestion courante de la structure, ainsi qu'une veille technique et juridique dans les domaines d'action du SIVB.

B- Orientations pour 2014 :

L'activité du technicien pour 2014 suit sensiblement les mêmes orientations que celles de l'année en cours. Les points particuliers suivants ont été discutés :

1 – Elaboration, suivi et mise à jour du PPRE

-réengager puis terminer l'étude hydromorphologique du bassin versant afin de réaliser une programmation pluriannuelle et lancer des études sur les 3 AVP prévus dans le cadre de cette étude hydromorphologique. Un prochain Cotech est prévu fin janvier 2014.

-terminer la phase de consultation des propriétaires d'ouvrages sur la Brèche, et engager le même type d'actions sur l'Arré, puis pousser à l'émergence de projets de restauration.

-continuer le suivi des études réalisées sur le bassin versant par d'autres structures (atlas des zones inondables, espaces de bon fonctionnement de la Brèche...).

2 – Gestion des travaux de restauration et de continuité écologique du PPRE

-réalisation des études sur les 3 sites AVP, et début de réalisation des dossiers réglementaires (DIG, Loi sur l'eau) pour ces travaux ainsi que le reste de la programmation pluriannuelle.

-généralisation de l'aménagement d'abreuvoirs conformes pour le bétail (sur le site du CHI ainsi que sur le reste du territoire de la Brèche aval).

Les modalités de prises de contact avec les agriculteurs sont discutées, la rencontre directe de chaque éleveur concerné semble préférable et plus efficace que de solliciter la Chambre d'agriculture comme intermédiaire.

-travaux de restauration de l'Arré à Airion (de l'élaboration technique du projet jusqu'aux travaux).

-travail avec la fédération de chasse à la mise en place d'un programme de lutte contre les ragondins et rats musqués.

-accompagnement des porteurs de projets, par exemple l'effacement du barrage de la SAR (rédaction du CCTP, suivi de l'étude...) et la remise en état du pont SNCF au niveau de la confluence Brèche Arré.

3 – Mise en œuvre des actions du PTAP identifiées sur le territoire

Correspond à la mise en œuvre des conclusions de l'étude hydromorphologique.

4 – Missions spécifiques

-poursuite de la programmation pluriannuelle d'entretien (tranche 4 – 2013 et tranche 5 – 2014). Les modalités d'interventions doivent évoluer en fonction des observations des financeurs de façon à simplifier et rendre plus rigoureux le traitement des subventions.

Ainsi le travail avec du personnel de l'association AITT ne devrait perdurer que jusqu'à la fin de la tranche 2013, déjà engagée. La tranche 2014 sera probablement réalisée par une entreprise désignée par marché public, ainsi que des artisans locaux pour les interventions d'urgence.

-engagement de la procédure de renouvellement de la DIG permettant la réalisation des travaux d'entretien,

-surveillance du réseau hydrographique,

-suivi des données qualité collectées sur le bassin versant,

-reconnaissance et inventaire des peupliers noirs de la vallée, sensibilisation des différents acteurs dans l'objectif d'assurer leur préservation.

5 – Missions communes aux animations milieux aquatiques

Reconduction et développement des actions engagées en 2013 :

- scolaire (écoles primaires, lycée de Nogent, travail sur un cycle avec le lycée d'Airion (en lieu et place du CFPPA) visant à aboutir des travaux réalisés par les étudiants),
- accueil de deux stagiaires de 1^{ère} GMNF,
- mise à jour du site internet, contacts avec la presse,
- sensibilisation de la population, des usagers, des élus, lors de visites de terrain ou de participation à des manifestations.

Gestion courante de la structure.

Conformément au Contrat d'Animation 2013-2018, le financement du poste de technicien est assuré par l'Agence de l'eau à hauteur de 50% des salaires charges comprises et aidé forfaitairement à hauteur de 11 000€ annuels pour les frais de fonctionnement.

Le solde de la subvention 2013 sera versé après réception du rapport d'activité annuel accompagné des tableaux d'indicateurs chiffrés, et des frais certifiés par la trésorerie, transmis au plus tard pour fin mars 2014.

Pour 2014 une demande de subvention annuelle doit être adressée à l'Agence de l'Eau.

La délibération prise en ce sens par le conseil syndical le 4 décembre doit être accompagnée du programme d'action (sur le modèle de l'annexe 1 ci-dessous), d'un budget prévisionnel et du plan de financement, si possible avant la fin d'année 2013.

| | | | | |
|---|-------------------------|--|-----------------------------------|----------------|
| Annexe 1 – Programme d'actions de l'année | 2013 | | | |
| <i>(tableau à remplir par la structure d'accueil sollicitant l'aide de l'agence de l'eau et à annexer à la convention d'aide annuelle signée par la structure d'accueil) -> joindre à la demande de subvention</i> | | | | |
| NOM DE LA STRUCTURE: | SIV de la Brèche | | | |
| Nombre de jours et ETP d'expertise et d'appui technique aux travaux de restauration des milieux aquatiques et de leur biodiversité : | 1,00 | ETPT | 220 | jours ETPT |
| | | | | |
| | ETPT | | Répartition du temps passé | |
| Catégories d'actions et identification des actions | Nombre jours | % par rapport au total jours ETPT | Bureau/Réunion | Terrain |
| MISSIONS PRIORITAIRES | | | | |
| 1 - Elaboration/suivi/mise à jour du PPRE | 48 | 22% | | |
| 1.1 - Suivi puis mise à jour de l'étude hydromorphologique débutée en 2012 au niveau du bassin versant pour établir le PPRE | 35 | 16% | X | |
| 1.2 - Mobilisation des collectivités/agriculteurs/propriétaires concernés (en particulier via un porter à connaissance dans COFIL contrats et SAGE) | 8 | 4% | X | X |
| 1.3 - Accompagnement des acteurs locaux à l'émergence de projets de restauration | 5 | 2% | X | X |
| 2 - Gestion des travaux de restauration et de continuité écologique du PPRE | 16 | 7% | | |
| 2.1 - Programmation de travaux | 8 | 4% | X | |
| 2.2 - Rédiger les documents administratifs/financiers (CCTP, dossier de subvention, DIG, DUP, etc.) préalable aux travaux | 8 | 4% | X | |
| 2.3 - Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers | 0 | 0% | | X |
| 3 - Mise en œuvre des actions du PTAP identifiées sur le territoire | | 0% | X | X |
| MISSIONS SPECIFIQUES (définies conjointement par la structure porteuse de l'animation et l'agence) | | | | |
| 4 - Missions spécifiques | 106 | 48% | | |
| 4.1 - Programmation de travaux d'entretien | 4 | 2% | X | |
| 4.2 - Rédiger les documents administratifs / financiers (CCTP, dossier de subvention, DIG, DUP, etc) préalable aux travaux | 10 | 5% | X | |
| 4.3 - Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers | 66 | 30% | | X |
| 4.4 - Apporter un soutien technique au syndicat de l'Arré et au syndicat de la haute Brèche dans le respect du protocole d'accord signé entre les 3 syndicats | 18 | 8% | X | X |
| 4.5 - Suivi des indicateurs de qualité des eaux | 2 | 1% | X | |
| 4.6 - Réseau d'alerte pour la lutte contre les pollutions accidentelles et/ou diffuses et toutes entraves à la législation | 6 | 3% | | X |
| MISSIONS GENERALES | | | | |
| 5 - Missions communes aux animations milieux aquatiques | 50 | 23% | | |
| 5.1 - Actions de sensibilisation des usagers/habitants à l'environnement (plaquette, classe d'eau, exposition). | 15 | 7% | X | |
| 5.2 - Gestion courante au sein de la structure d'accueil (veille technique et juridique secrétariat copil, rédaction rapport annuel activité). | 30 | 14% | X | |
| 5.3 - Jours de formation des agents. | 5 | 2% | X | |
| TOTAL jours ETPT | 220 | 1,00 | | |
| | | | | |
| Nombre de jour par an pour 1 ETP = | 220 | | | |